

n°: 338 - 2020  
 du : 28-05-2020  
 au : 28-06-2020

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 25 MAI 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai à quinze heures, le conseil municipal dûment convoqué par voie dématérialisée, le dix-huit mai, s'est réuni à l'hôtel de ville, salon d'honneur, sous la présidence de M. Yves FOULON, Maire sortant.

Conformément aux dispositions de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, de l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 et de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette réunion s'est déroulée sans présence du public.

Le caractère public de la réunion a été assuré par la retransmission des débats en direct sur le site internet de la Ville (<http://www.ville-arcachon.fr>)

Etaient présents :

**Mmes et MM les Conseillers Municipaux :** MARESCOT, CAVOLI, DEVILLIERS, HERSZFELD, ANTOUN, LUMMEAUX, LAFONTAINE, BEUNARD, BORDEDEBAT, SOULIER, DURAN-SIBE, LEFEBVRE, GIRARDET, NONI, DZIURA, PARIS, PEYROT, DUBROCA, BILLET, FABRE, BAUDE, ROBICQUET, HENIN, PANONACLE.

Ont Donné Pouvoir : Conformément à l'article 10 modifié de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et par dérogation à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Christiane MOULS.....	Claire MARESCOT
Paul SCAPPAZZONI.....	Pierre CAVOLI
Martine CAUSSARIEU.....	Sophie DEVILLIERS
Nadine LIMOZIN.....	Yves HERSZFELD
Julien GHYSELS.....	May ANTOUN
Alexis BONNIN.....	Bernard LUMMEAUX
Catherine CASSOT.....	Geneviève BORDEDEBAT
Patrick CAPTUS.....	Patrice BEUNARD

Nombre de conseillers en exercice : 33

**Le quorum est atteint**

M. Yves FOULON, Maire sortant, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal, cités ci-dessus (présents et absents), et les a déclaré installés dans leurs fonctions.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a proposé la désignation du secrétaire : M. Patrice BEUNARD. Mme Claire MARESCOT est proposée en qualité de secrétaire adjoint de séance. Ils sont désignés à l'unanimité.

Mme Monique DUBROCA, doyenne de l'assemblée, a pris la présidence (art. L2122-8 du CGCT), procédé à l'appel nominal des membres du conseil et a dénombré vingt-cinq conseillers présents. Elle a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars par dérogation à l'article L2121-17 du CGCT était remplie. Elle a rappelé les conditions d'élections du maire (articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT).

NUMÉRO	INTITULÉ	RÉSULTAT DU VOTE
D20.05_14	Election du Maire (Rapporteur : Mme DUBROCA, doyenne en âge)	M. Yves FOULON a obtenu 29 bulletins et est proclamé MAIRE.

CANDIDAT À L'ÉLECTION : YVES FOULON

**Résultat 1<sup>er</sup> tour de Scrutin :**

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part  
au vote : 0

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Blancs ou nuls : 04

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

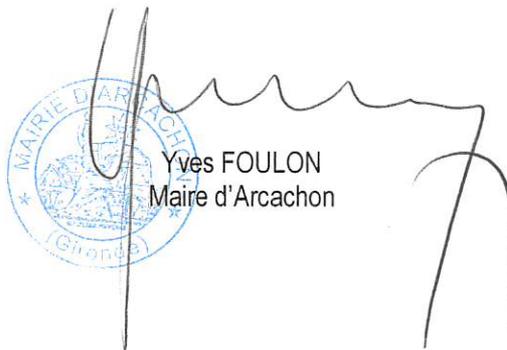
M. Yves FOULON, Maire installé, prend la présidence de la séance.

D20.05_15	Détermination du nombre d'Adjoints et modalités de dépôt des listes (Rapporteur : M. FOULON)	à l'Unanimité le Conseil Municipal fixe à neuf le nombre d'adjoints et décide d'une suspension de séance
D20.05_16	Election des adjoints (Rapporteur : M. FOULON) LISTE DEPOSEE : « ARCACHON ENSEMBLE » <b>Résultat 1<sup>er</sup> tour de Scrutin :</b> Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33 Blancs ou nuls : 05 Suffrages exprimés : 28 <b>MAJORITÉ ABSOLUE : 15</b>	La liste « Arcachon Ensemble » obtient 28 bulletins. Sont élus Adjoints : Pierre CAVOLI, Claire MARESCOT, Yves HERSZFELD, Sophie DEVILLIERS, Bernard LUMMEAUX, May ANTOUN, Patrice BEUNARD, Geneviève BORDEDEBAT, Patrick LEFEBVRE
D20.05_17	Lecture de la charte de l'élu local (Rapporteur : M. FOULON)	Le Conseil Municipal a PRIS ACTE de la lecture de la Charte.

Monsieur Le Maire lève la séance à 16h30.

VU pour être affiché, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Arcachon, le **28 MAI 2020**

  
Yves FOULON  
Maire d'Arcachon